



Club de tennis de table

1752 Villars-sur-Glâne

HORAIRE DU CHAMPIONNAT FRIBOURGEOIS 2017-2018

Samedi 27 janvier 2018

	Début	Finale
Ouverture de la salle	11 h 00	
Double Messieurs D (18 paires)	11 h 30	env. 13 h 30
Double Messieurs E (18 paires)	11 h 30	env. 13 h 30
Simple U11 (4 participant(e)s, un groupe unique)	12 h 00	env. 13 h 15
Simple U13 (8 participants, 2 groupes, puis élimination directe)	12 h 15	env. 16 h 15
Simple U15 (11 participants, 3 groupes, puis élimination directe)	12 h 15	env. 17 h 00
Simple U18 (19 participants, 5 groupes, puis élimination directe)	12 h 00	env. 18 h 30
Simple O60 (7 participants, élimination directe)	13 h 00	env. 14 h 15
Simple O50 (11 participants, élimination directe)	13 h 15	env. 15 h 15
Simple O40 (11 participants, élimination directe)	13 h 30	env. 15 h 30
Simple Messieurs D (66 participants)	14 h 00	env. 19 h 15
Simple Messieurs E (47 participants)	15 h 00	env. 19 h 00
Fin de la première journée	env. 19 h 30	

Dimanche 28 janvier 2018

	Début	Finale
Ouverture de la salle	8 h 00	
Double Mixte (9 paires)	9 h 00	env. 10 h 45
Double Messieurs C (9 paires)	9 h 00	env. 11 h 00
Double Messieurs Open (8 paires)	10 h 00	env. 12 h 00
Simple Messieurs Open (15 participants)	12 h 30	env. 16 h 00
Simple Messieurs B (19 participants)	11 h 00	env. 16 h 00
Simple Messieurs C (22 participants)	11 h 30	env. 15 h 30
Double Dames (4 paires)	11 h 15	env. 12 h 00
Simple Dames C/D (7 participantes)	12 h 30	env. 14 h 00
Simple Dames Open (6 participantes)	13 h 30	env. 15 h 00
Fin de la manifestation	env. 16 h 30	

- Remarques**
- Toutes les rencontres se disputeront en trois sets gagnants, quelle que soit la série.
 - Les participantes et participants sont prié(e)s d'être présent(e)s dans la salle au moins **20 minutes avant le début de leur série**.
 - Chaque fois que ce sera possible (tou(te)s les demi-finalistes et finalistes disponibles), la remise des médailles aura lieu immédiatement après la finale, sinon en fin de manifestation.
 - La tenue de jeu doit être de couleur nettement différente de celle des **balles blanches** utilisées.
 - L'accès aux aires de jeu n'est autorisé qu'avec des chaussures «indoor» (pas de semelles noires).
 - Les absences non excusées à l'avance auprès du juge-arbitre, Pascal Scarpati tél: 079 471 01 03 seront sanctionnées selon l'art. 12.2.3 du RF FSTT.
 - Nous vous rendons attentifs au fait que tous les revêtements doivent être autorisés par l'ITTF, disponible sur Internet à l'adresse: <http://www.ittf.com> (Equipment, LARC 2017B List of Authorized Racket Coverings)
 - Collage : nous rappelons que l'utilisation de colles contenant des solvants volatils est interdite (art. 3.2.4.1 du Règlement pour les Compétitions Internationales) et que le traitement des revêtements n'est pas autorisé (art. 2.4.7 des Lois du Tennis de Table).

Nous nous réjouissons de vous accueillir le week-end prochain à Villars-sur-Glâne.